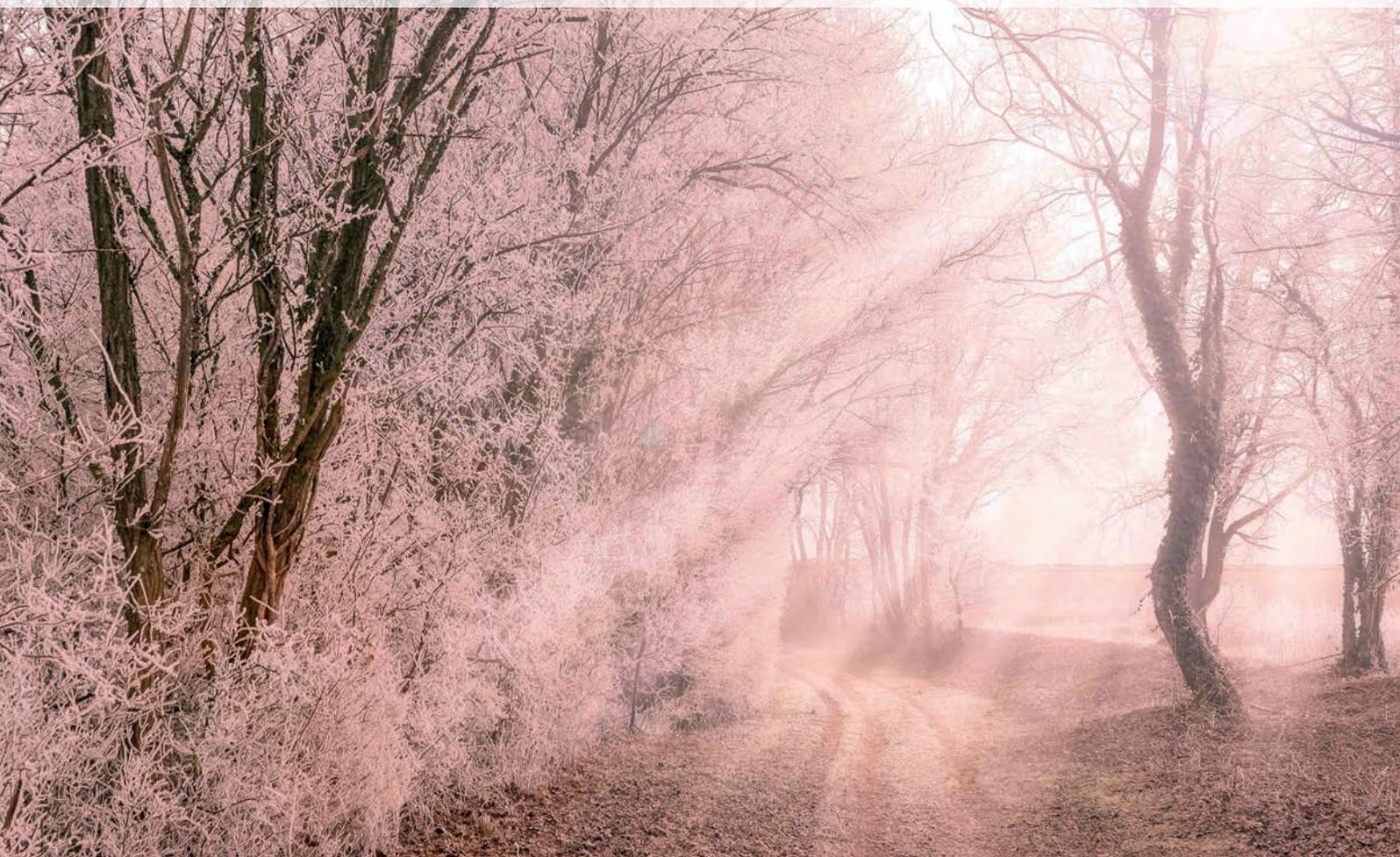




Les Nouvelles d'

A N T H O N

Bulletin **municipal 2021**



TOUS TRANSPORTS, TOUTES DISTANCES...

**TAXI**   
ANTHON

Transport Médical Assis  
Conventionné CPAM et caisses  
Transport Aéroports, Gares,  
Transferts ski, VIP Business...

Commune d'Anthon  
taxi-anthon@hotmail.com

**07 75 00 00 01**

**ENTREPRISE**  
*BRANDO*  
*Décorateur de Jardins*

Z.A. Serpollières  
38460 St. Romain de Jalionas

**06 84 39 33 85**

**Brando**  
*Végétaux*



115 Route de Crémieu  
38230 Tignieu - Jamezieu  
Contact@brandovegetaux.fr

04 72 07 76 17

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS



**STE SIRF**  
Julien Pierrard

Dépannage sous 48h  
sur tout le grand LYON

VOLETS ROULANTS • STORES EXT. & INT.  
MENUISERIES ALU & PVC • PORTES DE GARAGE  
RÉPARATIONS • MOTORISATIONS • INSTALLATIONS

**04 78 31 12 28**

259 rue des Chartinières - Parc du Colvert 01120 DAGNEUX  
Email : sirf.pierrard@orange.fr - Site : www.sirf-pierrard.com



**MATÉRIEL PÉTROLIER**  
**SERVICES**

Spécialiste de la station carburant privée.

[www.mpservices.fr](http://www.mpservices.fr)

Tél. : 04 78 49 43 80

Travaux publics  
Terrassement

Enrochements  
Voirie et réseaux divers

Location camions et engins TP  
avec chauffeur

Professionnels et Particuliers

**SAUZET TP**

SARL

6 rue des Aulnes  
38280 Villette d'Anthon

contact@sauzet-tp.fr  
06 63 68 69 64



Entretien d'espaces verts, taille, élagage  
création et aménagement de jardin  
plantation, engazonnement

38280 Anthon  
Tél. 06 61 41 61 25  
chaulet.paysage@gmail.com

## ■ Edito du maire

Edito du maire p.5

## ■ Situation financière de la commune

Analyse financière du Receveur Municipal p.6

## ■ Commissions municipales

Scolaire / Périscolaire p.10  
 Bâtiments / Voirie p.13  
 Urbanisme p.14  
 Communication p.15  
 CCAS p.15

## ■ Associations

Sou des Écoles p.16  
 Association Paroissiale p.17  
 Amicale d'Anthon p.18  
 Calendrier des manifestations 2021 p.19  
 Anciens Combattants p.20  
 Commémoration du 11 novembre 1918 p.20

## ■ C'est d'actualité

Remise en état du chemin des pêcheurs p.21  
 Décorations pour les fêtes p.22  
 Arrêté pour les véhicules à moteur sur les chemins de terre et pédestres communaux p.22  
 Calendrier LYSED p.24  
 Le recyclage du verre p.25

■ Etat civil p.26

■ Renseignements utiles p.26

« Les nouvelles  
 d'Anthon »  
 sont consultables  
 sur notre site :  
[www.mairie-anthon.fr](http://www.mairie-anthon.fr)

## Bulletin municipal Anthon 2021

**Directeur de publication** : Cédric CAMP

**Réalisation** : Floriane Plessier, Marion Millet

**Rédaction / Diffusion** : Mairie d'Anthon

**Photos** : Mairie, associations, particuliers avec leur accord.

**Photo de couverture** : Club photo

**Edition/Régie publicitaire** : ACC Editions.  
 Reproduction interdite. Modèle déposé.

La municipalité d'Anthon remercie tous les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal.

**Impression** : Imprimerie ICA

**Mise en page** : ACC Editions

**Dépôt légal** : 2021. Imprimé en France.

# DAI'ALU®

CRÉATEUR DE LA GOUTIERRE ALUMINIUM EN CONTINU



**Demandez-nous  
l'ALU.**

## **SOUS-FACE**

L'habillage de vos avancées de toit

## **HABILLAGE DE L'AVANT-TOIT**

sans entretien

**LARGE CHOIX DE COULEURS**

**Etudes et devis GRATUIT**

## **CENTRE HABITAT CONSEIL**

7, Impasse des Agathes - 38280 VILLETTE-D'ANTHON  
Tél. 04 78 49 57 10 / Port. 06 13 74 09 01  
centrehabitatconseil@orange.fr  
[www.centrehabitatconseil.com](http://www.centrehabitatconseil.com)



**BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR**

.....  
04 72 45 89 25

49 route de Crémieu  
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU



## Chères Anthonoises, chers Anthonais

C'est à l'aube de cette année 2021 que je vous retrouve pour ce nouveau numéro des Nouvelles d'Anthon.

Nous débutons cette nouvelle année, sonnés par 2020 qui a été marquée par une crise sanitaire sans précédent. Le début d'année 2021 sera, dans ce contexte, marqué par l'annulation de notre traditionnelle cérémonie de vœux...

L'année qui s'est achevée a été éprouvante pour chacun d'entre nous, enfants, adultes, personnes âgées, associations, commerces. N'oublions pas également toutes les personnes seules et isolées pour qui le confinement a été une étape encore plus difficile.

Je tiens également à rendre hommage à nos associations, victimes elles aussi de ce virus. L'absence de manifestations nous permet de constater à quel point ces dernières (ainsi que leurs bénévoles) sont les piliers des liens sociaux et culturels dans notre commune...

Sur le plan communal, 2020 aura aussi été une année particulière du fait des élections municipales. Là encore, le virus a eu son mot à dire et a contraint les autorités à reporter de deux mois la mise en place de votre nouvelle municipalité. J'en profite d'ailleurs pour vous remercier de la confiance que vous avez accordé à notre équipe. Une équipe présentant un bon équilibre entre expérience et renouvellement. Nous sommes certes dans la continuité de la précédente équipe mais aujourd'hui ce renouvellement apporte un véritable nouveau souffle dans notre action.

Malgré le contexte sanitaire, vos élus ont débuté leur travail dès les premières heures de leur prise de fonctions. Les deux grands projets du début de mandat ont été lancés : le réaménagement de l'école élémentaire et la révision de

notre PLU. Le premier sera réalisé pour que nos enfants puissent continuer à apprendre et grandir dans les meilleures conditions, quant au second il sera mis en œuvre pour préserver notre qualité de vie et l'authenticité de notre village. Toutefois, comme annoncé dans l'édition d'octobre, la vie de notre village continue, nous devons nous projeter sur 2021 et ce malgré un virus toujours en circulation.

Dans cette optique, nous allons poursuivre les travaux engagés en 2020 tout en répondant aux enjeux qui s'imposeront à notre commune comme la protection de notre environnement, le transfert de nos compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes (nous y reviendrons dans ce bulletin) ou poursuivre l'entretien et l'embellissement de notre commune. Tous ces dossiers devront se réaliser avec rigueur sur le plan budgétaire.

Enfin, cette crise nous a révélé à quel point la santé est la condition la plus importante pour vivre une bonne année et réussir ses projets.

Mon principal souhait pour 2021 est de tous vous retrouver en bonne santé pour œuvrer ensemble, élus, personnel communal, habitants, associations, entreprises, à la préservation de notre magnifique village.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite donc une bonne et heureuse année 2021, que la santé soit à vos côtés.

Le Maire d'Anthon

*Cédric Camp*

## ANALYSE FINANCIÈRE DU RECEVEUR MUNICIPAL

La commission des finances vous présente, comme chaque année, **l'analyse du receveur municipal sur la situation financière de la commune.**

L'examen des indicateurs financiers de la commune d'Anthon montre une situation financière équilibrée.

L'évolution de ses produits reste bien orientée (+10,44% entre 2015 et 2019) et ce dans un contexte de faible progression des ressources lié à la diminution des concours financiers de l'Etat. Les dépenses de fonctionnement restent dans l'ensemble maîtrisées (+13,77%) et sont nettement en dessous des moyennes départementale, régionale et/ou nationale. Elles augmentent du fait de la forte progression des frais de personnel.

Malgré un tassement de son autofinancement, la com-

mune affiche une CAF brute positive de 72 540 €, lui permettant de rembourser le capital de sa dette et de dégager un montant de ressources propres pour financer une part de ses dépenses d'investissements.

Ces dernières ont augmenté de 15,83% évoluant de 189 567€ à 219 587€ mais restent modestes comparées à la moyenne nationale. **Elles ont été financées sans recours à l'emprunt et ce pour la deuxième année consécutive.**

**Les grands équilibres financiers de la commune sont respectés.** Son **faible endettement** et sa CAF positive lui laissent la possibilité de recourir à de nouveaux emprunts en cas de nouveaux projets.

### ■ Progression des produits

Les produits de fonctionnement ont progressé de façon régulière sur la période. Ils passent de 619 988 € en 2015 à 684 759 € en 2019, soit une progression de 10,44 % sur 4 ans.

En 2019, ils représentent 627 € par habitant contre 1 032 € pour la moyenne nationale des communes de taille équivalente. Ils sont composés des produits fiscaux (52,55% du total), des dotations et participations (32,40%), des produits des ventes (12,40%) et de produits exceptionnels (2,32 %).

#### Les recettes fiscales

Les produits fiscaux (première source de recettes de la commune) **progressent de 3,70%**. Ils se répartissent entre **les impôts locaux qui assurent plus de 85,83 % du produit fiscal** et les autres impôts dits indirects constitués des taxes de séjour et droits de mutations (50 504 €). Par habitant, ils ne représentent que 339 € contre 561 € en moyenne. Cette faiblesse est due à l'insuffisance du potentiel fiscal de la commune.

#### Les dotations

Les dotations et participations de l'Etat s'élèvent à 221 708 € et progressent très faiblement de 0,74% par rapport à 2018, confirmant le ralentissement observé

depuis plusieurs années. **Depuis 2015, la commune a vu sa Dotation Globale de Fonctionnement diminuer de 10,3%**. La progression des recettes de la commune a été freinée par la baisse des concours de l'Etat et de la DGF dans le cadre de la contribution des collectivités au redressement des finances publiques.

#### Les autres produits

Les autres produits courants (12,44% du total) s'élèvent à 84 690 €, en augmentation de 11,84% et représentent le 3<sup>ème</sup> poste de recettes. Ils sont composés principalement des droits des services périscolaires pour 62 385 € (en augmentation de 29%) qui viennent atténuer les charges générées par ces services, des loyers pour 7 388 € et du remboursement des frais de personnel du budget "Eau" pour 10 000 €.

La commune d'Anthon a constaté plus de recettes que celles ayant fait l'objet de prévisions lors du vote de son budget, ce degré de prudence dont fait preuve la commune étant une garantie pour éviter tout déficit.

## ■ La fiscalité directe locale

La fiscalité directe locale représente 45,25% des recettes réelles de fonctionnement et **reste la première ressource financière de la commune, devant les dotations.**

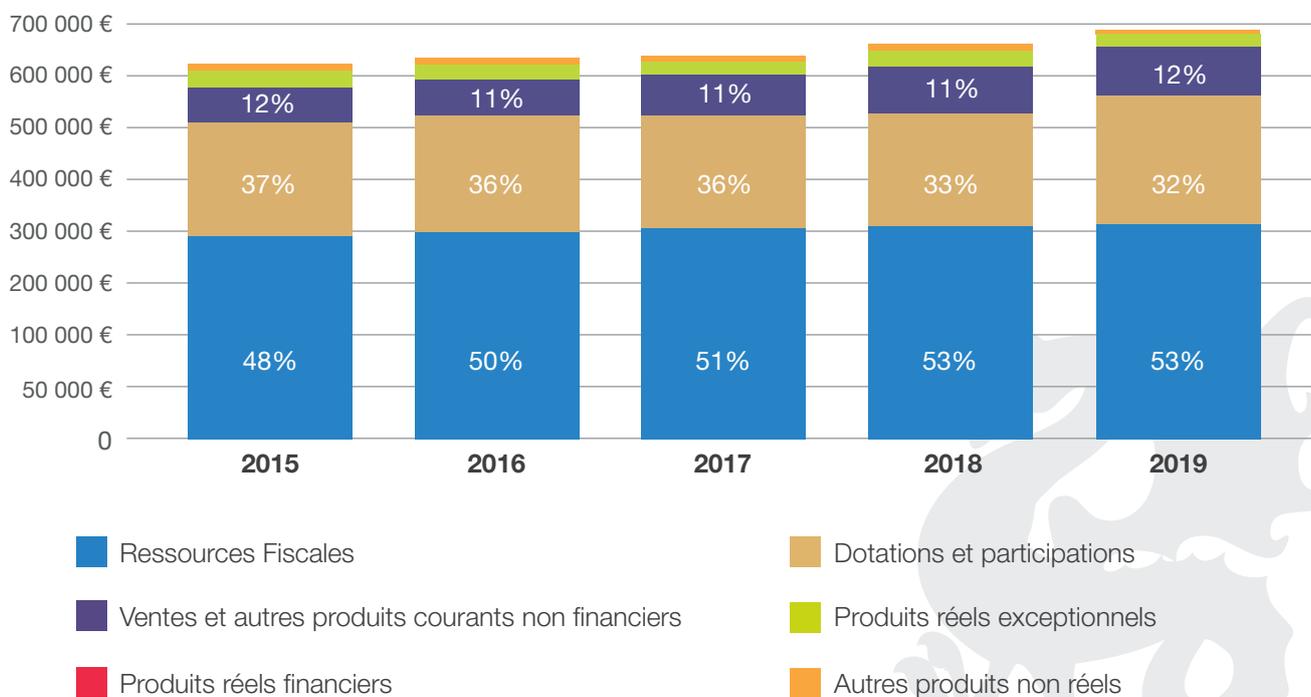
Net du reversement au FNGIR (96 860 €), le produit de la fiscalité directe locale est de 319 400 € (+ 3.36 %).

Les bases fiscales sont pour toutes les taxes, inférieures à la moyenne nationale. La TH représente 1 187€/hab contre 1 224€, la TF 758€/hab contre 1 162 €, la TFNB 20 €/hab contre 73 € et pour la CFE 169 €/hab contre 484 €.

En 2018, la municipalité **a reconduit les taux de 2018** :

- Le taux de la Taxe d'Habitation (TH), impôt de tous les ménages et **principale recette fiscales de la commune** (42% des recettes fiscales) reste à 13,89 % et demeure inférieur à celui de la moyenne nationale (16,33 %).
- Le taux de la Taxe Foncière (TF) est de 17,87%.
- Le taux de la Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) est de 52,34%
- Le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) se situe à 20,37%.

**Structure et évolution des recettes de fonctionnement**



## ■ Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement progressent de 8,77% pour atteindre un montant de 609 719 €. Elles représentent au total 575 € par habitant et se situent toujours très largement en dessous de la moyenne nationale de 786 € par habitant.

**Les charges de personnel** constituent le poste le plus important et représentent 51,70% des charges de la commune. En 2019, elles progressent de 12,47%. Toutefois, le niveau de ces dépenses reste toujours très inférieur à celui de la moyenne nationale (297 € contre 322 € par habitant).

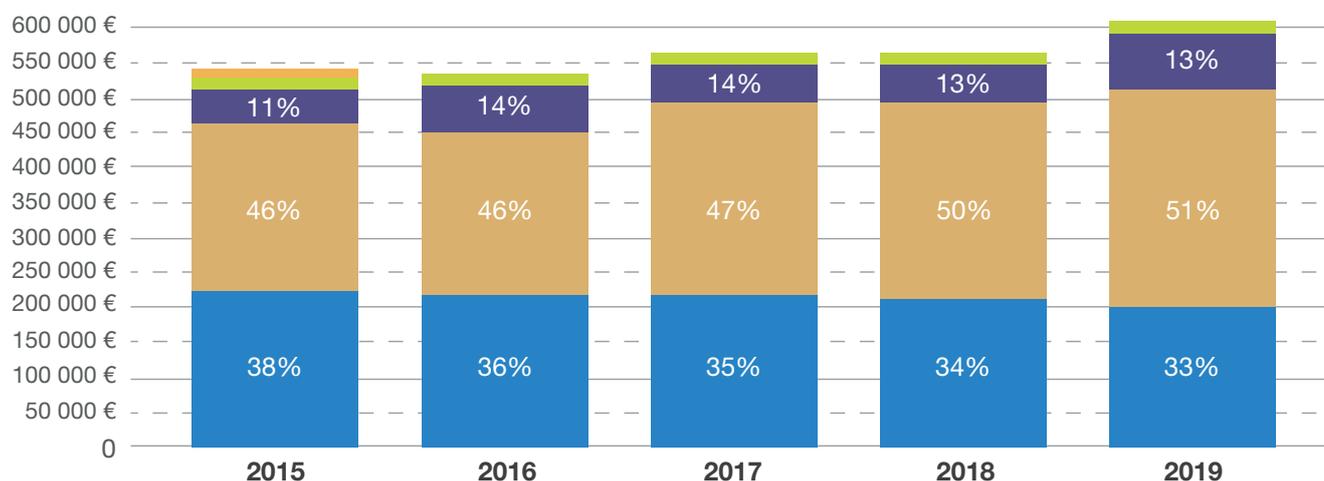
**Les charges générales** (achats et charges externes, entretiens et réparations) occupent le deuxième poste de dépenses (33% du total). Elles s'élèvent à 203 512 €, (+7,18 %) tout en restant inférieures à la moyenne nationale (193 € contre 271€ par habitant).

**Les charges de gestion courantes** s'élèvent à 73 209 € (+1,33%) et représentent 12% des dépenses. Ce poste comporte les contingents et participations obligatoires (services incendies et secours), les subventions versées au profit du CCAS et les indemnités versées aux élus. **L'importance de ce poste est modeste** (69 € par habitant contre 158 € pour la moyenne nationale).

**Les charges financières** enregistrent une baisse de **8,2 %** dans le prolongement de la tendance observée depuis plusieurs années, consécutive à la réduction de l'endettement de la commune. Elles représentent 3% du total des charges de fonctionnement et 16 € par habitant contre 21 € pour la moyenne nationale.

**Le taux de réalisation des dépenses se situe en deçà des prévisions budgétaires, ce qui témoigne des efforts de la commune pour contenir ses charges de fonctionnement.**

Structure et évolution des dépenses de fonctionnement



## ■ La Capacité d'Autofinancement

La Capacité d'Autofinancement brute est passée de 97 030 € en 2018 à 72 540 € en 2019. L'absence de recours à l'emprunt et **l'effort de maîtrise des charges réelles** qui, tous postes confondus, restent inférieures aux moyennes départementales, régionales et nationales, permettent à la commune de dégager une CAF

brute suffisante pour faire face au remboursement de sa dette en capital (40 445 €).

La CAF nette est **positive sur toute la période** et s'élève à 32 095 € en 2019. Elle ne représente que 30 € contre 138 € par habitant pour la moyenne nationale.

## ■ Les investissements et leur financement

**Après un effort d'investissement plus important en 2017**, la commune a de nouveau marqué une pause en 2018 et 2019. Pour cette dernière année, leur montant s'élève à 219 587 € et représente 207 € contre 408 € par habitant pour la moyenne nationale.

Les principales réalisations de l'année 2019 ont été :

- Aménagement de terrains : 45 968 €
- Travaux et matériel de voirie : 43 840 €
- Achat de véhicules : 41 181 €
- Matériel et outillages : 14 058 €
- Matériel de bureau et mobiliers : 14 261 €
- Travaux en cours : 60 196 €

De même qu'en 2018, le faible niveau d'investissement de cette année **n'a pas nécessité de recourir à l'emprunt et le financement des dépenses a été assuré par l'autofinancement**, complété par des dotations et fonds globalisés et des subventions perçues.

Les subventions s'élèvent à 102 501 € dont 41 501 € versées par le Département et 61 000 € de fonds de concours versés par la Communauté de Communes "Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné".

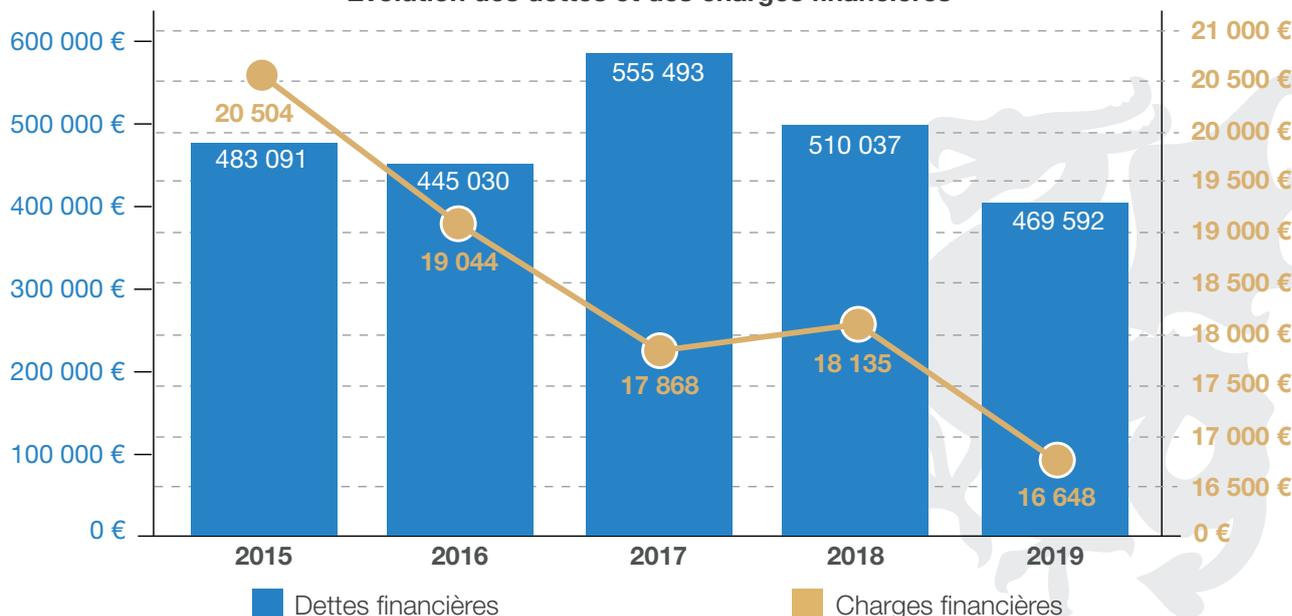
## ■ L'endettement

Sur la période étudiée, **l'endettement de la commune d'Anthon a reculé de 2,20%** passant de 483 091 € en 2015 à 469 592 € en 2019. Le taux d'endettement avait augmenté en 2017 suite à la relance des investissements (150 000 € d'emprunts nouveaux pour un montant d'investissements de 310 561 €). Il a de nouveau baissé avec un ancien emprunt arrivé à terme et en absence de nouveau prêt contracté sur les deux der-

nières années. Le poids des charges financières suit la même évolution.

Ramené au nombre d'habitant, le niveau de **l'endettement apparaît faible** puisqu'il ne représente que 443 € contre 7626 € par habitant pour la moyenne départementale et 732 € par habitant pour la moyenne nationale.

Evolution des dettes et des charges financières



## ■ Les élèves vous présentent leurs classes

### Classe PS/GS, Monsieur DOMERG

*Nous sommes la classe de petite et de grande section de maternelle.*

*Il y a douze grands et treize petits.*

*Nous ne sommes pas obligés de porter des masques à l'école.*

*Nous apprenons les lettres, les chiffres et donc à écrire et à compter.*

*Notre maître s'appelle Maxime, aidé par Elisabeth et une stagiaire, Elisa.*



### Classe PS/MS, Mesdames PITET et VIDALOU

*Il y a 5 petits dans notre classe et 23 moyens.*

*Nous avons 2 maitresses : Solène et Nadège.*

*Nous travaillons beaucoup en ateliers autonomes.*

*Annick et Coraline nous aident à travailler.*

*Nous nous amusons trop !*

### Classe GS/CP, Madame KLEIN

*Nous sommes dans la classe de GS CP de Katy Klein.*

*Il y a 17 CP et 8 GS. Ce que l'on préfère c'est aller jouer sur le city-stade pendant la récréation.*

*On adore aussi aller voir notre jardin dans l'arboretum et aller en gym deux fois par semaine dans la salle polyvalente pour faire des jeux !*



### Classe CE1, Madame DAUTREY

*Bonjour, Nous sommes la classe de CE1.*

*Nous sommes 21 très gentils enfants, nous travaillons très bien en classe, avec notre maîtresse Pauline Dautrey.*

*Elle nous fait de supers activités de travail, comme le rituel de la date en anglais, les mathématiques et l'orthographe.*

*Nous faisons de chouettes créations en arts plastiques et du jardinage pour le projet éco-planète.*

*Nous aimons beaucoup l'accueil en classe et les rituels du matin.*

*Si vous venez, ce sera le paradis !*

*Au revoir.*

## Classe CE2/CM1, Mmes GUILLOUARD/HAYS

Nous sommes 22 élèves. Nos matières préférées sont : les mathématiques, les arts visuels, la musique, et la notation.

Notre classe est agréable. Parfois, il y a des disputes mais on se réconcilie vite. On a une super maîtresse qui est très gentille.

On fait beaucoup d'efforts pour lui faire plaisir et ne pas trop bavarder. On essaie de faire de notre mieux, de faire vite et bien. Quand on apprend des choses difficiles on ne désespère pas, on tient le coup.



## Classe CM1/CM2, Monsieur LAVEAU

Nous sommes 7 CM1 et 18 CM2. Nous sommes dans la classe de Monsieur LAVEAU et de Madame TURC. Il y a aussi Laëtitia qui vient nous aider.

Nous sommes les plus grands de l'école et nous devons montrer l'exemple aux plus petits, même si parfois c'est un peu dur.

On bavarde un peu trop mais on travaille bien : on fait des mathématiques, de la programmation, des arts visuels, de l'anglais, de l'accrosport, du français et au lieu d'apprendre des poésies, on fait du théâtre ! Dans la classe, on essaie chaque jour d'être meilleur que le jour précédent ! Les CM2 sont un peu tristes car ils quitteront l'école à la fin de l'année scolaire.

L'équipe enseignante de l'école Albert Ober

## Le Conseil Municipal Enfants

Comme indiqué dans les dernières nouvelles d'Anthon, les élections du CME ont eu lieu à l'école le jeudi 15 octobre.

Les élèves du CE1 au CM2 ont voté. Les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> avaient été invités mais ne sont pas venus.

Cette année, les professions de foi ont été élaborées en classe avec Monsieur Laveau, Directeur. Ce procédé est plus égalitaire car tout le monde avait le même matériel, sans influence des parents.

Nous tenons à remercier l'implication des enseignants de l'école sans qui le Conseil Municipal Enfants ne pourrait pas exister.

Ont été élus :

- **CM1** : Mathys Soubeyran, Valentine Faugier, Margaux Laveau, Nina Martins, Camille Verhassel.
- **CM2** : Léa Gacon, Mia Tora, Hugo Lafay, Olivia Afonso, Mattéo Fournier, Lucas Jargot.

Les membres du Conseil Municipal tiennent à vous sou-

haiter la bienvenue et à vous féliciter pour votre élection au Conseil Municipal Enfants d'Anthon.

Nous n'avons pas pu vous le dire de vive voix suite aux conditions sanitaires liées à la Covid.

De bonnes idées très intéressantes sont à retenir de vos professions de foi.

Dès que nous pourrons nous réunir en présentiel, nous engagerons les échanges afin de finaliser vos projets comme le font les conseillers municipaux adultes en réunion.

Encore merci à vous tous pour votre engagement.



Valentine Faugier



Hugo Lafay



## ■ Le Jardin potager

L'école se lance dans **un projet de permaculture** pour plusieurs années. La classe de GS/CP a donné le coup d'envoi avec l'élaboration d'un futur **Jardin Potager** en buttes ou lasagnes (couches successives de feuilles mortes, tonte de gazon, broyat, carton, paille). C'est dans **l'arboretum** que les enfants ont construit plusieurs buttes en utilisant les matériaux apportés par le service espaces verts de la mairie et les parents. L'école a reçu un **composteur** de la part de la communauté des communes de Charvieu-Chavagneux qui a été monté et installé par les services techniques de la mairie, ainsi que 3 petits seaux à couvercle pour la collecte de déchets verts dans les familles. Ils sont confiés à une famille pour la durée d'une semaine pour que chaque lundi l'enfant concerné rapporte et vide sa poubelle dans le composteur.

L'école accepterait volontiers que les habitants d'Anthon (qui ne pratiquent pas le compostage) viennent alimenter notre composteur. La mairie a installé un robinet extérieur en vue d'utiliser un tuyau d'arrosage qui alimentera ce jardin.

Le **Sou des écoles** (qui nous a déjà aidé à acheter les outils de jardinage) est le partenaire financier du projet **"éco planète"** qui implique toutes les classes dans des activités pluridisciplinaires telle que :

- la création d'un spectacle musical sur le thème éco planète,
- des plantations tout au long de l'année (les PS/GS et les CE1 ont planté des bulbes de tulipes, jonquilles, narcisses le long du grillage de l'école),

- des réalisations de recettes culinaires à base de produits du jardin,
- des expériences scientifiques,
- des sorties d'observation de la nature dans des espaces naturels proches avec l'association **"Lo parvi"**,
- des créations artistiques (land art, fabrications d'épouvantails, de gnomes de jardin et de mangeoires),
- l'observation de petits animaux en élevage (vers de terre, phasmes, coccinelles et papillons),
- la découverte du cycle de vie de la poule avec location d'une couveuse, et achat d'un poulailler mobile,
- et enfin un travail sur le recyclage des déchets (avec un lombricomposteur, un composteur et un poulailler).

*Madame Klein, référente potager*



## ■ L'avenir de nos bâtiments communaux

Ces dernières années, les effectifs du groupe scolaire ont augmenté pour atteindre 150 élèves à la rentrée 2020. Les six classes disponibles sont actuellement occupées. Cette progression a d'autres conséquences, sur le périscolaire à savoir la cantine et la garderie. Pour la première, elle est devenue trop petite pour recevoir nos 100 élèves. Quant à la seconde, le groupe scolaire n'a pas été construit dans l'optique d'accueillir une garderie.

Face à ces nouvelles problématiques, la municipalité a décidé :

- De recruter un cabinet d'architectes afin de créer une classe supplémentaire
- De faire appel à une étude de programmation pour la création d'une nouvelle cantine mais également de procéder au bilan de tous les bâtiments communaux (utilisation, maîtrise d'énergie...).

Ces constats au niveau de l'école vont être une opportunité afin de mener une réflexion plus globale sur l'utilisation de nos bâtiments communaux par tous les anthonois.



## ■ Transfert compétence eau et assainissement

La loi du 3 août 2018 impose le transfert des compétences eau et assainissement des communes vers les intercommunalités, au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Par ailleurs, la communauté de communes a lancé l'extension de la STEP afin de se conformer aux exigences réglementaires.

Dans le cadre de ces deux programmes, la LYSED a demandé aux communes de mettre en conformité leur réseau d'assainissement. Les réseaux d'eaux usées doivent exclure au maximum les eaux dites "parasites", à savoir les eaux de pluie et les eaux de source, afin de ne pas augmenter la quantité d'effluents à épurer sur la STEP de Chavanoz. La Communauté de Communes souhaite également que les communes harmonisent leurs pratiques de gestion sur ces compétences.

Ces exigences vont donc entraîner la réalisation de travaux sur notre réseau d'assainissement.

Parallèlement aux travaux, la municipalité va lancer un appel d'offres afin de déléguer la gestion de l'eau à un prestataire à partir de 2022 et donc de s'aligner sur le mode d'exploitation des communes voisines.

L'ensemble des coûts induits dans le cadre de ces transferts de compétences auront une répercussion sur les prix facturés aux habitants.

La commission voirie travaillera en étroite concertation avec la LYSED afin de réaliser ces mises en conformité dans les meilleures conditions.



## ■ PLU (Plan Local d'Urbanisme)

En 2017, la municipalité initiait une modification du PLU de la commune conformément à la délibération de principe n°46/2015 prise le 10 décembre 2015.

### Cette modification avait 3 objectifs :

- Limiter les possibilités de division de terrains dans certains secteurs du village en vue de mieux maîtriser l'évolution de l'urbanisation.
- Ouvrir à la construction l'îlot 3 du secteur du Château (classé AUoa1).
- Ajuster et améliorer certains points de règlement.

En octobre 2019, le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** a été révisé.

Celui-ci modifie de manière significative le raisonnement du précédent SCOT sur lequel le PLU de notre commune était en conformité.

Le but est de lutter contre la consommation de foncier en dehors de l'enveloppe urbaine.

Il revoit également les objectifs de construction à la baisse sur notre commune. De 60 logements à réaliser en 10 ans nous passons à 40 logements.

Mais pour être en conformité avec le SCOT qui est un document supérieur, nous sommes dans l'obligation de réviser notre PLU.

C'est pourquoi Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal d'abandonner la modification du PLU et d'acter en date du 6 octobre 2020 la révision du PLU afin d'optimiser les délais de procédure et d'en limiter les conséquences sur le budget communal.

La révision du Plan Local d'Urbanisme fera l'objet d'une concertation préalable avec la population durant toutes les études et selon les modalités prévues par le Conseil Municipal.

La municipalité souhaite se munir d'outils pour maîtriser et limiter les divisions de terrains qui remettent en cause l'harmonie de notre village et son cadre de vie.

Au-delà de l'aspect réglementaire, la révision de notre PLU est l'occasion de travailler l'avenir de notre commune sur le plan de l'urbanisme.

Le but est de trouver un équilibre entre le développement du village et la préservation de son authenticité et de son dynamisme.

### Développement économique :

L'entreprise Comète implantée sur la commune en 1995 a réalisé des travaux d'agrandissement en 2020.

### Déclaration préalable :

Nous vous rappelons que toute construction de bâtiment, modification de façade, création d'annexe, de piscine ou de clôture nécessitent de déposer en Mairie, une déclaration préalable ou un permis de construire. Ceci avant de commencer les travaux, quelle que soit la nature du projet.

Merci de vous renseigner en Mairie sur la démarche à suivre, en consultant les élus concernés, pour la faisabilité de votre projet.

Un nuancier couleurs pour les façades et les tuiles est consultable en Mairie.

**ROUX**

**IMAGE SON MULTIMÉDIA MÉNAGER**

**- SAV - 04 74 80 38 62**

**TV - HiFi - Vidéo - Electroménager**  
**Multimédias - Meubles - Literies - Salons**  
**Cuisines sur mesure avec décoration conseil**

59 Route de Crémieu - **38230 TIGNIEU**  
**Tél. 04 72 02 90 04**  
**contact : pperrat@sas-rouxfr**

**Be digital**  
 the digital group

**BERNARD** Spécialiste Irrigation  
 Tracteurs  
 Matériels Espaces Verts  
 Ventes - Réparations

**MATÉRIELS AGRICOLES**

**www.bernard-agri.com**

**MASSEY FERGUSON**  **irrifrance** 

**P.A. des Prés Seigneurs - BP 60133 - 01124 DAGNEUX Cedex**  
**Tél. 04 78 06 15 26 - Fax 04 78 06 59 44 - contact@bernard-agri.com**

**SUCCURSALES :**

**3 rue Nicéphore Niepce - 38550 SAINT MAURICE L'EXIL**  
**Tél. 04 78 86 27 40 - Fax 04 74 86 57 66**

**rue Pierre et Marie Curie - Z.I. Sud - 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE**  
**Tél. 04 74 32 89 20 - Fax 04 74 14 73 24**

**La commission communication vous présente ses vœux pour cette nouvelle année 2021 qui, nous l'espérons, sera meilleure que l'année précédente.**

## ■ Bilan de l'utilisation de l'application : Mymairie

Après 4 mois d'utilisation effective de l'application nous avons étudié l'opportunité de poursuivre notre partenariat avec notre prestataire Mymairie.

Cette prestation présente un coût de 1800 € HT par an, coût non négligeable au vu de la taille de notre commune.

C'est pour cela qu'en raison du faible taux de téléchargements (175 téléchargements sur un peu plus de mille habitants) et du peu de fréquentation quotidienne, nous avons décidé de ne pas poursuivre ce partenariat.

En revanche, nous avons pris en compte votre besoin d'être informé en temps réel par des alertes, des notifications via votre smartphone, c'est pourquoi nous travaillons sur le déploiement d'une nouvelle application répondant davantage à vos besoins.

Il s'agit de l'application **panneapocket** qui permet de recevoir une notification à chaque nouvel événement et d'accéder en un clic aux informations et alertes publiées par la Mairie.

Cette prestation est facturée 230 € TTC par an pour la commune, ce qui nous semble être un coût plus raisonnable eu égard au faible succès de l'application Mymairie.

## ■ Point info site internet

Nous vous avons annoncé lors du précédent bulletin (Octobre 2020), la mise en place pour le mois de Janvier 2021 de la nouvelle version de notre site internet. En raison de la crise sanitaire et du "chantier" qui s'annonce plus important que prévu, nous sommes au regret de vous annoncer le report de la mise en service de cette nouvelle version.

Cependant le site actuel reste toujours fonctionnel, nous vous invitons à le fréquenter régulièrement pour vous tenir informés des actualités de notre commune.

Cette année au vu de la situation sanitaire, il nous sera malheureusement impossible de célébrer notre traditionnel moment de partage de la nouvelle année, néanmoins une petite surprise vous attend sur le site internet !

# C CAS

## ■ Le CCAS veille !

Les membres du CCAS, suite à la Covid 19, ont lancé une campagne de recensement des personnes fragiles et isolées. Quinze personnes ont été contactées.

Retour sur les actions du CCAS en 2020 pendant ces deux périodes de confinement et de canicule :

- Distribution de masques fournis par la Région.
- Aide aux courses alimentaires.
- Aide aux déplacements et aux attestations dérogatoires.
- Prise de nouvelles, fréquentes et régulières, établies ensemble et cerner leurs éventuels besoins.
- Gestion de la télé-alarme.

Merci aux bénévoles et aux membres du CCAS pour toute la solidarité dont ils ont fait preuve, et à Madame RADIX pour son investissement personnel pour la télé-alarme au cours de ces dernières années.

Mise en place de la mutuelle de santé pour nos anciens. Cette année deux permanences ont eu lieu pour proposer les services d'un courtier en assurances.

En fonction des demandes, d'autres permanences seront programmées, vous trouverez les prochaines dates sur le site internet de la Mairie : [www.mairie-anthon.fr](http://www.mairie-anthon.fr)

**Le Sou des écoles vous souhaite une excellente année 2021, nous espérons que celle-ci, rimera avec sorties, kermesse, marché aux fleurs etc...**

## ■ Remerciements à tous

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé malgré ce contexte particulièrement difficile à nos différentes ventes : Sapins, chocolats, paniers de légumes.

Nous tenons également à remercier notre "**factrice lutine**" qui a œuvré au bon cheminement des courriers déposés par les enfants à destination du Pôle Nord !

Encore un grand merci à tous en espérant pouvoir maintenir le reste de nos manifestations pour l'année 2021.

Restons positifs et prenez soin de vous.

**Info** : changement de mail : [souanthon38gmail.com](mailto:souanthon38gmail.com)

Retrouvez notre actualité sur Facebook : [souanthon](https://www.facebook.com/souanthon)

Le Sou des écoles



vente de sapins pour le Téléthon



**Proxi**  
Livraison à domicile

**ETABLISSEMENT  
BUISSON**

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi  
6h30 - 12h30 / 15h30 - 19h  
Samedi : 7h - 12h30 / 15h30 - 19h  
Dimanche : 7h - 12h

**BOULANGERIE  
PATISSERIE  
ARTISANALE**

108 Av. des Cèdres  
38280 VILLETTE D'ANTHON

Tél. 04 78 31 25 09 - Fax 04 72 02 20 84  
etsbuisson38@gmail.com

Le relais d'Anthon est l'un des sept qui composent la paroisse Sainte Blandine de Bourbre. Ses rôles sont multiples, entre autres :

Assurer les besoins locaux des célébrations mensuelles, célébrer les baptêmes, visiter les malades, accueillir les familles en deuil et le cas échéant, animer la catéchèse des enfants.

Notre paroisse compte deux prêtres : Le Père Christophe Rosier prêtre modérateur et le Père Antoine Katembo, ainsi que deux diacres : Patrick Gauthier et Laurent Rerat.

En raison de la Covid 19 et des confinements qui nous sont imposés, les horaires des offices religieux ne sont plus fixes. Cependant vous pouvez les consulter sur le panneau d'affichage à l'église. Vous y trouverez également toutes les informations propres à notre relais.

Vous pouvez également obtenir des renseignements auprès de la maison paroissiale : 4 rue Giffart - 38230 Pont-de-Chéry - Tél. 09 80 57 63 88 ou au secrétariat par mail : [secretariat@steblandinebourbre-paroisse38.fr](mailto:secretariat@steblandinebourbre-paroisse38.fr)

Une page Facebook a été créée lors du premier confinement. Les paroissiens ont pu ainsi suivre les messes du dimanche en étant connectés.

Facebook.com/sainteblandinedebourbre.

D'une manière générale, notre église est un lieu d'accueil. Croyant ou non, simple visiteur, paroissien, vous êtes tous invités à y entrer...

Je vous remercie et vous souhaite une bonne année 2021.

Marie Thérèse Garcia



## La maçonnerie

d'hier, d'aujourd'hui et de demain

**APRÈS**

Extension plus surélévation de maison

**AVANT**

Création d'ouverture sur mur porteur

**Votre partenaire de confiance !**

La maçonnerie est notre métier, une passion et un savoir-faire transmis depuis 2 générations. Notre équipe de maçons, **compagnons du tour de France**, maîtrise tous les matériaux. Elle vous proposera une réponse adaptée à votre projet selon vos besoins et vos goûts.

**DEMONTE & associés**  
Entreprise générale de maçonnerie

Votre projet en toute sérénité

EXPÉRIENCE : 41 ans    EFFECTIF : 7

COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE

**OFFRE SPÉCIALE** ▶ Rendez-vous sur [www.avantages-habitat.com/offre-510](http://www.avantages-habitat.com/offre-510)

Chemin de la Rofeuille  
**38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX**  
☎ 07 71 77 81 27

10  
ANS  
d'expérience

**Tous travaux de construction**  
Agglos, béton cellulaire ou briques

- ▶ Maison individuelle
- ▶ Extension de maison
- ▶ Création d'un nouvel étage
- ▶ Garage, piscine, dépendance...

**Rénovation et réhabilitation**  
Pisé, pierre, mâchefer, vieux béton...

- ▶ Corps de ferme, vieilles bâtisses...
- ▶ Création d'ouverture sur mur porteur
- ▶ Escaliers, terrasses, murs de clôture...

## ■ Association Intercommunale de chasse Agréée - AICA

Le dimanche 13 septembre 2020 a débuté une nouvelle saison de chasse pour l'AICA (Association Intercommunale de Chasse Agréée).

Basée sur la solidarité, la convivialité et le respect entre chasseurs, L'AICA d'Anthon – Chavanoz regroupe aujourd'hui 53 chasseurs.

**La saison de chasse se déroule comme suit :**

- **Le petit gibier** : les jours de chasse sont le dimanche et le jeudi avec les chiens.
- **Le petit gibier de passage** : pigeons et grives, tous les jours (sauf le vendredi, journée nationale sans chasse), sans les chiens et à poste fixe.
- **Le grand gibier** : il est chassé en battues. Elles sont signalées par la pose de panneaux. Les maîtres mots étant le respect, les consignes de sécurité et le partage du territoire.  
**Pour le chevreuil** : les battues sont organisées le samedi matin et le prélèvement maximum autorisé pour la saison est de 10 bracelets.  
**Pour le sanglier** : les battues sont organisées en fonction de sa présence aléatoire sur le territoire.

Des travaux d'aménagement du territoire ont été réalisés pour renforcer encore plus la sécurité lors des battues. La réparation mais aussi la fabrication de nouveaux abreuvoirs a été réalisé au cours de cet été.

Suite aux mesures sanitaires, liées à la Covid 19, l'AICA a dû annuler ses manifestations du printemps et de fin d'été 2020. Les prochaines manifestations sont les suivantes :

- **Diots** : le 6 février 2021 à Chavanoz, Place de Belmont
- **Pétanque** : le 15 mai 2021 à Chavanoz, Square de la paix
- **Pétanque** : le 4 septembre 2021 à Chavanoz, Square de la Paix
- **Boudin** : le 23 octobre 2021 à Chavanoz, Place de Belmont

En attendant de nous rencontrer lors de nos prochaines manifestations, nous vous souhaitons une bonne année 2021 et une bonne saison nature.

Le président,  
*Jaquy Buatois*

### COMPOSITION DU BUREAU

**Président** : Jacquy Buatois  
**Vice-Président** : Alexandre Filipe  
**Secrétaire** : Gérard Roche  
**Secrétaire Adjoint** : Geoffrey Pignard  
**Trésorier** : Gérard Trouba  
**Trésorier Adjoint** : Jean-Yves Hardiagon



**Charpente - Couverture - Zinguerie  
Ossature bois - Surélévation**

Tél. 04 78 31 12 62  
Fax 04 72 02 22 90

9 chemin de l'Atelier  
69330 JONS

# C ALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

Date	Animation	Lieu	Associations
29 janvier	Soirée jeux	Salle des fêtes	Sou des écoles
6 février	Moules frites	Salle des fêtes	Potes d'antan
5 mars	Soirée jeux	Salle des fêtes	Sou des écoles
19 mars	Cérémonie guerre d'Algérie	Monument aux morts	Municipalité
20 mars	Nettoyage de printemps	Terrain communal	Municipalité
10 avril	Chasse aux œufs		Sou des écoles
8 mai	Marché aux fleurs	Salle des fêtes	Sou des écoles
8 mai	Commémoration du 8 mai 45	Monument aux morts	Municipalité
12 juin	Fête du village	Salle des fêtes	Amicale d'Anthon
13 juin	Tournée des brioches		Amicale d'Anthon
18 juin	Kermesse et fête de l'école	Salle des fêtes	Sou des écoles
25 juin	Apéro du Sou	Salle des fêtes	Sou des écoles
26 juin	Tournoi de pétanque	Salle des fêtes	Potes d'antan
3 septembre	Assemblée générale	Salle des fêtes	Amicale d'Anthon
4 septembre	Forum des associations	Parking salle des fêtes + salle des associations	Amicale d'Anthon
18 et 19 sept.	Vide greniers	Stade les eaux vives	Amicale d'Anthon
21 ou 23 sept.*	Assemblée générale	Salle des associations	Sou des écoles
25 septembre	Nettoyage d'automne	Terrain communal	Municipalité
30 octobre	Halloween	Salle des fêtes	Sou des écoles
11 novembre	Cérémonie Armistice 14/18	Monument aux morts	Municipalité
19 novembre	Beaujolais nouveau	Salle des fêtes	Sou des écoles
20 novembre	Tournoide coinche	Salle des fêtes	Amicale d'Anthon
27 novembre	Téléthon	Salle des fêtes	
4 décembre	Marché de Noël	Salle des fêtes	Sou des écoles
18 décembre	Colis des anciens	Salle des associations	Amicale d'Anthon
31 décembre		Réservation de la salle des fêtes	Inter associations

\* Date à confirmer



**DECHANOZ**  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION

---

6 place du plâtre  
38280 Anthon

06 31 56 06 83

dechanoz-sasu@outlook.fr

## ■ Cérémonie du 11 novembre

A fin de respecter les mesures sanitaires, c'est en petit comité de six représentants du conseil municipal, que s'est déroulée la commémoration du 11 novembre. Malgré le contexte, le protocole a été respecté et les élus ont eu une pensée toute particulière pour nos anciens combattants qui n'ont pu être présents à cette cérémonie qui leur tient tant à cœur.



18 rue des Diamants - Villette d'Anthon - 04 78 91 24 54

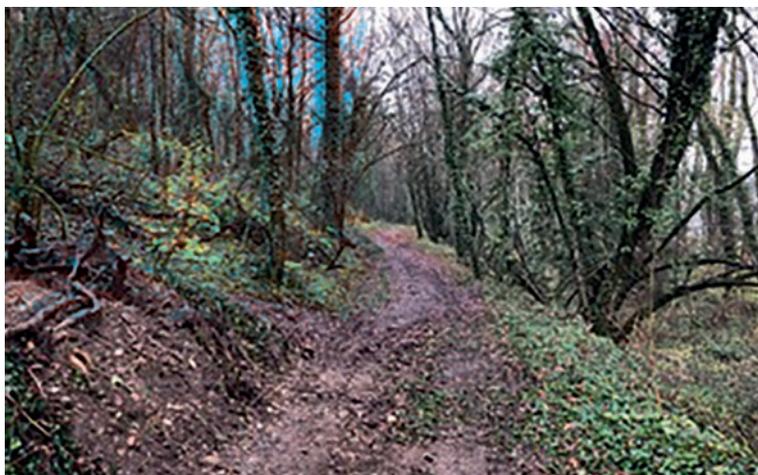
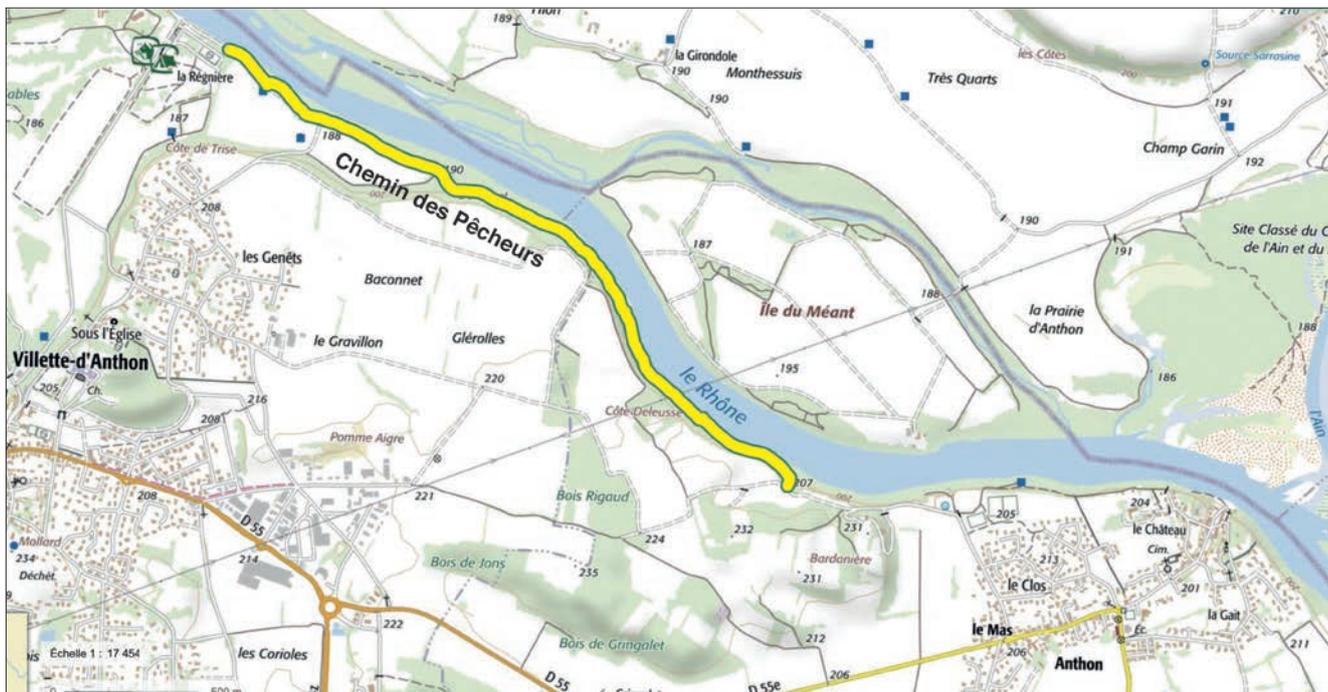
## Remise en état du chemin des pêcheurs

Le chemin des pêcheurs, relayant Anthon à Villette-d'Anthon, le long du Rhône (en jaune sur la carte) est emprunté par de nombreux marcheurs des deux communes. Toutefois, ce chemin pédestre d'exception a été endommagé par les effets du temps et des incivilités (troncs d'arbres écroulés sur le chemin, ornières...), rendant difficiles les promenades.

Afin que les habitants des deux communes continuent de profiter de ce chemin, les Maires de Villette-d'Anthon et d'Anthon ont décidé d'un commun accord de le remettre en état : élagage, troncs d'arbres écroulés évacués, remblai de certaines ornières...

Les travaux ont été réalisés en décembre 2020 par la SPL SEGAPAL et SAUZET TP.

A l'image des arrêtés interdisant la circulation des véhicules à moteurs sur les chemins pédestres, cette nouvelle action démontre de nouveau la volonté de nos deux communes d'œuvrer ensemble à la préservation ainsi qu'à la valorisation de notre cadre de vie.



Le chemin des Pêcheurs



## ■ Décorations pour les fêtes

Cette année, sous l'impulsion de Delphine Sauvage (Conseillère municipale), la municipalité, a décidé de décorer notre commune.

En effet, nous avons installé un beau sapin de Noël en extérieur, sur le rond-point du village, à la vue de tous les Anthonois et Anthonoises.

Des décorations ont également été parsemées au cœur du village, ainsi que sur le parvis de la Mairie.

Pour le plus grand bonheur des enfants, le Sou des écoles, a déposé sa **"boîte aux lettres du père Noël"** devant la Mairie, afin d'acheminer listes et dessins directement au pôle nord !

Nous espérons avoir réussi à égayer notre village pour cette période de fêtes, si particulière cette année.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



## ■ Arrêté interdisant les véhicules à moteur sur les chemins de terres et pédestres communaux

Depuis de nombreuses années, nos chemins de terres sont saccagés par l'utilisation de quads, motos ou engins à moteur. De plus, la circulation de véhicules (hors exploitants ou services municipaux) favorise les dépôts sauvages.

Ces phénomènes sont surtout constatés dans le bois des Franchises.

Afin de lutter contre ces incivilités et de préserver le bois des Franchises, véritable poumon vert de notre territoire, les Maires d'Anthon, de Chavanoz et de Villette-d'Anthon ont pris concomitamment un arrêté interdisant la circulation des véhicules à moteur sur les chemins de terres et pédestres communaux.

Seuls seront autorisés à la circulation les véhicules des propriétaires de parcelles, exploitants ou services municipaux.

Les municipalités travailleront en étroite collaboration avec la police de l'environnement afin de sanctionner tout conducteur ne respectant pas ces interdictions.

La protection de notre environnement étant une préoccupation du quotidien, votre municipalité fera preuve d'intransigeance quant à l'application de ces arrêtés.

Le Conseil Municipal



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LYON SAINT EXUPÉRY EN DAUPHINÉ

# 2021

## COLLECTES DES DÉCHETS RECYCLABLES



Toutes les collectes d'ordures ménagères et de déchets recyclables pourront s'échelonner sur la totalité de la journée, de 4h du matin à 21h au maximum.

Pensez à bien sortir vos poubelles la veille au soir, à les positionner en bordure de voirie et à les rentrer impérativement après la collecte.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Chavanoz</b>		Ordures ménagères			
<b>Janneyrias</b>					Ordures ménagères
<b>Pont de Chéry</b>		Ordures ménagères			Ordures ménagères
<b>Charvieu Chavagneux</b>	Ordures ménagères				
<b>Anthon</b>					Ordures ménagères
<b>Villette d'Anthon</b>					Ordures ménagères

Communauté de Communes



Lyon Saint Exupéry  
en Dauphiné

## Janvier

1	V	Jour de l'an
2	S	Besile
3	D	Geneviève
4	L	Odilton 01
5	M	Eduard
6	M	Méline
7	J	Raymond
8	V	Lucien
9	S	Alix
10	D	Guillaume
11	L	Pauline 02
12	M	Tatiana
13	M	Yvette
14	J	Nina
15	V	Rémi
16	S	Marcel
17	D	Roseline
18	L	Prisca 03
19	M	Marius
20	M	Sébastien
21	J	Agnès
22	V	Vincent
23	S	Barnard
24	D	Fr. de Sales
25	L	Conv. de Paul 04
26	M	Paulle
27	M	Angèle
28	J	Th. d'Aguin
29	V	Gildas
30	S	Maritime
31	D	Marcelle

## Février

1	L	Ella 05
2	M	Présentation
3	M	Blaise
4	J	Véronique
5	V	Olive
6	S	Gaston
7	D	Félicité
8	L	Jacqueline 06
9	M	Apolline
10	M	Arnaud
11	J	ND de Lourdes
12	V	Félix
13	S	Beatrice
14	D	Valentin
15	L	Claude 07
16	M	Julienne
17	M	Alexis
18	J	Bernadette
19	V	Gabin
20	S	Aimée
21	D	Damien
22	L	Isabelle 08
23	M	Lazare
24	M	Modeste
25	J	Roméo
26	V	Nestor
27	S	Honorine
28	D	Romain
29	L	Gwladys 13
30	M	Amélie
31	M	Benjamin

## Mars

1	L	Aubin 09
2	M	Ch.le Bon
3	M	Guénolé
4	J	Casimir
5	V	Olive
6	S	Colette
7	D	Félicité
8	L	Jean de Dieu 10
9	M	Françoise
10	M	Vivien
11	J	Rosine
12	V	Justine
13	S	Rodrigue
14	D	Mathilde
15	L	Louise 11
16	M	Bénédicté
17	M	Patrice
18	J	Cyrille
19	V	Joseph
20	S	PRINTEMPS
21	D	Clémence
22	L	Léa 12
23	M	Victorien
24	M	Cath. de Suède
25	J	Annonciation
26	V	Larissa
27	S	Habib
28	D	Rameaux
29	L	Gwladys 13
30	M	Amélie
31	M	Benjamin

## Avril

1	J	Hugues
2	V	Sandrine
3	S	Richard
4	D	Pâques
5	L	L. de Pâques 14
6	M	Marcellin
7	M	J.-B. de la Salle
8	J	Julie
9	V	Gauthier
10	S	Fulbert
11	D	Stanislas
12	L	Julies 15
13	M	Ida
14	M	Maxime
15	J	Pateme
16	V	Benoît
17	S	Anicet
18	D	Parfait
19	L	Emma 16
20	M	Odette
21	M	Anselme
22	J	Alexandre
23	V	Georges
24	S	Fidèle
25	D	Maic
26	L	Alida 17
27	M	Zita
28	M	Valérie
29	J	Cath. de Stienne
30	V	Robert

## Mai

1	S	Fête du Travail
2	D	Boris
3	L	Phil. Jacq. 18
4	M	Sylvain
5	M	Judith
6	J	Prudence
7	V	Isabelle
8	S	Victoire 1945
9	D	Pacôme
10	L	Souange 19
11	M	Estelle
12	M	Achille
13	J	Ascension
14	V	Matthias
15	S	Denise
16	D	Honoré
17	L	Pascal 20
18	M	Eric
19	M	Yves
20	J	Bernardin
21	V	Constantin
22	S	Emile
23	D	Pentecôte
24	L	L. de Pentecôte 21
25	M	Sophie
26	M	Bérenger
27	J	Augustin
28	V	Germain
29	S	Aymar
30	D	Fête des Mères
31	L	Visitation 22

### CE QU'IL FAUT METTRE DANS VOTRE POUBELLE JAUNE

- Papiers et journaux
- Emballages en carton
- Bouteilles en plastique
- Emballages métalliques

Ce logo est le seul qui signifie que votre emballage est bien recyclable et doit être déposé dans votre poubelle jaune, toujours en vrac car les sacs sont interdits !

**JOURS FÉRIÉS ET COLLECTES**  
**ORDURES MÉNAGÈRES :**  
 En 2021, le service de collecte sera assuré tous les jours fériés. Seules les collectes du 1<sup>er</sup> janvier 2021 seront décalées au samedi 2 janvier.

**DÉCHETS RECYCLABLES :**  
 Pour les poubelles jaunes, les reports sont indiqués sur ce calendrier.



**NON** à la publicité et aux journaux d'annonces

**STOP PUB**

*Réduisons vite nos déchets !*

oui à l'into des collectivités

Merci

**RÉCUPÉRER VOTRE AUTOCOLLANT STOP PUB DANS VOTRE MAIRIE OU À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES !**

**UN DOUTE, UNE QUESTION ?**

**04 72 46 19 80**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

**LYON SAINT-EXUPÉRY EN DAUPHINÉ**



[www.lysed.fr](http://www.lysed.fr)

## Juin

1	M	Justin	27
2	M	Blandine	
3	J	Kévin	
4	V	Clotilde	
5	S	Igor	
6	D	Norbert	
7	L	Gilbert	23
8	M	Médard	
9	M	Diane	
10	J	Landry	
11	V	Barnabé	
12	S	Guy	
13	D	Antoine de P.	
14	L	Elisee	24
15	M	Gemmaine	
16	M	J.-Fr. Régis	
17	J	Hervé	
18	V	Léonce	
19	S	Romuald	
20	D	Fête des Pères	
21	L	ETE	25
22	M	Alban	
23	M	Audrey	
24	J	Jean-Baptiste	
25	V	Prosper	
26	S	Antheleme	
27	D	Fernand	
28	L	Irénée	26
29	M	Pierre-Paul	
30	M	Marcel	

## Juillet

1	J	Thierry	
2	V	Martien	
3	S	Thomas	
4	D	Florent	
5	L	Antoine	27
6	M	Marlette	
7	M	Raoul	
8	J	Thibault	
9	V	Amandine	
10	S	Ulrich	
11	D	Benoît	
12	L	Olivier	28
13	M	Henri et Joël	
14	M	Fête Nationale	
15	J	Donald	
16	V	ND Mt Carmel	
17	S	Charlôte	
18	D	Fredéric	29
19	L	Aseine	
20	M	Marina	
21	M	Victor	
22	J	Marie Madeleine	
23	V	Brigitte	
24	S	Christine	
25	D	Jacques	
26	L	Ame-Joachim	30
27	M	Nathalie	
28	M	Sansun	
29	J	Marthe	
30	V	Juliette	
31	S	Ignace de L.	

## Août

1	D	Alphonse	
2	L	Julien Eyraud	31
3	M	Lydie	
4	M	Jean-M. Vienney	
5	J	Abel	
6	V	Transfiguration	
7	S	Gaëtan	
8	D	Dominique	
9	L	Amour	32
10	M	Laurent	
11	M	Claire	
12	J	Clarisse	
13	V	Hippolyte	
14	S	Evrard	
15	D	Assomption	
16	L	Armel	33
17	M	Hyacinte	
18	M	Helène	
19	J	Jean Eudes	
20	V	Bernard	
21	S	Christophe	
22	D	Fabrice	
23	L	Rose de Lima	34
24	M	Barthélemy	
25	M	Louis	
26	J	Natacha	
27	V	Monique	
28	S	Augustin	
29	D	Sabine	
30	L	Franç	35
31	M	Aristide	

## Septembre

1	M	Gilles	
2	J	Ingrid	
3	V	Grégoire	
4	S	Rosalie	
5	D	Raisa	
6	L	Bertrand	36
7	M	Reine	
8	M	Nettie	
9	J	Alain	
10	V	Ines	
11	S	Adelophe	
12	D	Apollinaire	
13	L	Aimé	37
14	M	Croix Glorieuse	
15	M	Roland	
16	J	Erich	
17	V	Renaud	
18	S	Nadège	
19	D	Emilie	
20	L	Davy	38
21	M	Mathieu	
22	M	AUTOMNE	
23	J	Constant	
24	V	Theo	
25	S	Hermann	
26	D	Côme et Damien	
27	L	Vinc. de Paul	39
28	M	Venceslas	
29	M	Michel	
30	J	Jérôme	

## Octobre

1	V	T. de l'E. Jésus	
2	S	Léger	
3	D	Gérad	
4	L	Fr. d'Assise	40
5	M	Fleur	
6	M	Bruno	
7	J	Serge	
8	V	Pélagie	
9	S	Denis	
10	D	Ghislain	
11	L	Firmin	41
12	M	Wlfrid	
13	M	Géraud	
14	J	Juste	
15	V	Thérèse d'Avila	
16	S	Edwige	
17	D	Baudoin	
18	L	Luc	42
19	M	René	
20	M	Adeline	
21	J	Céline	
22	V	Eudie	
23	S	J. de Capistran	
24	D	Florentin	
25	L	Crépin	43
26	M	Dimitri	
27	M	Emeline	
28	J	Jude	
29	V	Narcisse	
30	S	Bienvenue	
31	D	Quentin	

## Novembre

1	L	Toussaint	44
2	M	Démaris	
3	M	Hubert	
4	J	Charles	
5	V	Sylvie	
6	S	Bertille	
7	D	Carine	
8	L	Geoffroy	45
9	M	Theodore	
10	M	Leon	
11	J	Armistice 1918	
12	V	Christian	
13	S	Brice	
14	D	Sidonie	
15	L	Albert	46
16	M	Marquente	
17	M	Elisabeth	
18	J	Aude	
19	V	Tanguy	
20	S	Edmond	
21	D	Prés. de Marie	
22	L	Cécile	47
23	M	Clément	
24	M	Flora	
25	J	Catherine	
26	V	Delphine	
27	S	Sévin	
28	D	Jaqu. de la M.	
29	L	Saturnin	48
30	M	André	

## Décembre

1	M	Florence	
2	J	Viviane	
3	V	François Xavier	
4	S	Barbara	
5	D	Gérald	
6	L	Nicolas	49
7	M	Ambroise	
8	M	Imm. Conception	
9	J	Pierre Fourier	
10	V	Romarc	
11	S	Daniel	
12	D	Jeanne F.C.	
13	L	Lucie	50
14	M	Odile	
15	M	Nanon	
16	J	Alice	
17	V	Gael	
18	S	Gaëtan	
19	D	Urbain	
20	L	Theophile	51
21	M	HIVER	
22	M	Françoise Xavière	
23	J	Armand	
24	V	Adèle	
25	S	Noël	
26	D	Etienne	
27	L	Jean	52
28	M	Innocents	
29	M	David	
30	J	Roger	
31	V	Syvestre	

Communauté de Communes



Lyon Saint Exupéry  
en Dauphiné

## LE RECYCLAGE DU VERRE, ON VOUS EXPLIQUE TOUT

**Sur la commune d'Anthon, le tri du verre est un geste devenu naturel pour beaucoup d'entre nous. Avec plus de 32 kg par habitant et par an, nous trions 3 kg de plus que la moyenne du département.**

### Une belle performance !

**Le recyclage du verre est beaucoup moins gourmand en énergie pour sa fabrication que le verre issu de sa matière première vierge. Ainsi, ce geste anodin permet d'éviter le rejet de CO<sub>2</sub> et d'économiser des ressources naturelles: sable, calcaire, pétrole et eau, rien que ça !  
On comprend mieux pourquoi il est important d'apporter son verre au conteneur.  
Mais que devient-il une fois trié ?**

Aujourd'hui, trier le verre est devenu un réflexe pour la plupart d'entre nous. Nous amenons nos bouteilles et pots en verre, sans couvercles ni bouchons, au conteneur le plus proche. Les 3 conteneurs sur Anthon sont régulièrement vidés par des camions qui acheminent ensuite leur contenu au sein d'une unité de recyclage dans la Loire.



La matière collectée suit alors une chaîne qui va permettre dans un premier temps de la débarrasser de ses impuretés, comme les étiquettes ou les bouchons. Elle est ensuite lavée, puis broyée. La poudre ainsi obtenue est appelée du calcin. Ce dernier est alors fondu à une température d'environ 1 000°C pour permettre de fabriquer de nouveaux emballages en verre grâce à des moules.

Cette chaîne est infinie : les emballages en verre recyclés seront commercialisés, utilisés, puis de nouveaux triés pour être encore recyclés, sans altération de la qualité du matériau.

Attention ! Seuls les verres d'emballages (bouteilles et pots en verre) sont recyclables. Il est interdit de placer de la vaisselle ou des verres à boire dans les conteneurs : ils ne sont pas faits du même matériau, et ils perturbent le processus de recyclage.

### Triez ses emballages en verre, c'est aussi bon pour son portefeuille !

Environ 6 bouteilles sur 10 sont encore jetées avec les ordures ménagères. Nous pouvons mieux faire ! Elles ne seront jamais recyclées et de plus, leur élimination coûte cher... En effet, la dépense la plus importante dans la gestion de nos poubelles, c'est l'incinération de nos ordures ménagères à l'usine du SITOM NORD ISERE, à Bourgoin-Jallieu.

Un emballage en verre dans la poubelle grise coûte 96 fois plus cher à traiter que si ce dernier était déposé dans le conteneur prévu à cet effet. Ainsi, on estime que nous pourrions économiser près de 9 000€ sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères des habitants de la commune, si le tri du verre était parfaitement réalisé par tout le monde!

En résumé, si chacun apporte ses bouteilles et pots en verre aux conteneurs dédiés, il permettra le recyclage infini du verre. Il contribuera ainsi à la préservation de l'environnement et au bon fonctionnement de la collectivité en générant de réelles économies dans le traitement de nos déchets. Faites passer le mot !

**Astuce :** On oublie souvent de trier les pots et les bocaux. Ils représentent pourtant près de 50% du gisement ! Alors ne laissez pas votre pot de confiture ou votre bocal de cornichon échappé à sa seconde vie ! Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vides.



### Sur Anthon, les conteneurs à verre sont situés :

- Montée de la Barre, à côté de la Mairie
- Rue du Port, sur le parking de la Salle des Fêtes
- Rue du Prince d'Orange

Pour toute information complémentaire, visitez notre site internet : [www.lysed.fr](http://www.lysed.fr)



# ÉTAT CIVIL 2019/2020

## ■ Mariages

**Nina PULIDO**  
et **Anthony AMOROS** ..... 04/01/2020

Alexia Sylvie Séverine GOY  
et Samuel François Tony GARIN ..... 08/02/2020

**Morganne Françoise ISOARD**  
et **Adrien Gérard Joaquim MARTINEZ** 04/07/2020

Michelle SARLES  
et Christian DA SILVA ..... 04/07/2020

**Lorène Colette LUPO**  
et **Samuel Claude COURVOISY** ..... 05/09/2020

Alexandra Emmanuelle ROBERT  
et Teddy François SANCHEZ ..... 03/11/2020

**Géraldine Marie DREUX**  
et **Alexandre BARNIER** ..... 12/12/2020

## ■ Naissances

Gaspard Yves Edouard LOMBARDO ... 23/12/2019

**Lenny Louis MAURICE** ..... 28/12/2019

Lou Claire Nalyne CHANG ARDOUIN .. 09/02/2020

**Alessio REVAUX** ..... 13/03/2020

Axel Florian LAFAY DOMAS ..... 25/03/2020

**Nolan COURVOISY** ..... 21/04/2020

Néhuen LABBÉ AUTHIER ..... 30/04/2020

**Léana Marie Victoria CIANNI** ..... 21/05/2020

Hugo James Marcus KINDT DUMOULIN . 03/08/2020

**Emmy Caroline MAURIZIO** ..... 03/09/2020

Flavie CASSENTI..... 30/09/2020

**Capucine Elody PETIT** ..... 10/11/2020

## ■ Décès

Jeannine Henriette FRANCO  
née DELOYE ..... 05/01/2020

# R ENSEIGNEMENTS UTILES

## ■ À Anthon

### Mairie

Tél : 04 78 32 13 22

Mail : [contact@mairie-anthon.fr](mailto:contact@mairie-anthon.fr)

Site internet : [www.mairie-anthon.fr](http://www.mairie-anthon.fr)

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 10h - 12h et 16h - 18h30

Mardi : 16h - 17h30

Jeudi : 16h - 18h30

Vendredi : 10h - 12h et 16h - 17h30

Samedi : 9h - 11h30

(les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois)

Permanence des élus uniquement  
sur rendez-vous.

### Services des Eaux

Mairie d'Anthon : 04 78 32 13 22

[contact@mairie-anthon.fr](mailto:contact@mairie-anthon.fr)

### Permanence Bibliothèque Municipale

Lundi : 16h30 - 17h30

Mercredi : 15h - 16h30

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h - 11h30

### Ecoles primaire et maternelle

Tél : 04 72 02 39 50 /

[ce.0381543w@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381543w@ac-grenoble.fr)

### Paroisse (Pont de Chéruey)

Tél : 04 78 32 14 80

### Assistantes maternelles agréées

La liste est consultable en mairie

### Taxi Anthon

Tél : 07 75 00 00 01

### Anthon Multiserv'

Alimentation, pain, tabac, presse

Tél./Fax : 04 72 46 21 54

### Restaurant les Platanes

Tél : 04 82 91 61 20

06 73 46 82 03

### Chambres d'hôtes :

#### Ferme de Gringalet

Tél : 04 78 32 09 10

06 62 38 52 90

[lafermedegringalet.com](http://lafermedegringalet.com)

[lafermedegringalet@gmail.com](mailto:lafermedegringalet@gmail.com)

#### Le Donjon

9 rue de la Gait

Tél : 06 76 38 22 49

[contact@ledonjon-anthon.fr](mailto:contact@ledonjon-anthon.fr)

[www.ledonjon-anthon.com](http://www.ledonjon-anthon.com)

## Autres services

### Emploi

#### Pôle Emploi

Tél : 39 49  
15 rue Vaucanson  
38230 Tignieu-Jamezyieu  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

#### Dome Pontois Emploi et Formation et Point Information Jeunesse

4 rue Neyret  
38230 Pont-de-Chérury  
Tél : 04 78 31 13 32  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

### Administration

#### Bureau de poste

96 avenue des Cèdres  
38280 Villette-d'Anthon  
Horaires d'ouverture :  
Tél : 3631  
Ouvert du lundi au jeudi  
de 9h à 12h et de 14h à 16h30,  
Le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h30  
Le samedi de 9h à 12h

#### Trésorerie

Tél : 04 78 32 25 26  
4 rue des Aubépines  
38230 Pont-de-Chérury  
Ouvert au public lundi, mercredi et vendredi de 9h à  
12h et de 13h30 à 16h.

[t038115@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:t038115@dgifp.finances.gouv.fr)

#### Centre des Impôts des Particuliers

Tél : 04 74 96 06 06  
Place Charles de Gaulle  
38097 Villefontaine Cedex  
Impôts service : 0 810 46 76 87  
Tél : 04 74 96 06 06

#### Centre des Impôts Fonciers (CDIF) Nord Isère

12 rue Jean Moulin  
BP 107 - 38200 Vienne  
Tél : 04 74 31 12 32  
[cdif.nord-isere@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:cdif.nord-isere@dgifp.finances.gouv.fr)

#### Préfecture

BP 1046 – 38021 Grenoble Cedex  
Tél : 04 76 60 34 00

#### Sous-Préfecture

19 bis rue Joseph Savoyat  
38110 - La-Tour-du-Pin  
Tél : 04 74 83 29 99  
Tél : 3939 – Allô service public

#### ENEDIS (ex-ERDF)

7 boulevard Pacatianus  
BP 208 - 38201 VIENNE Cedex  
Dépannage Tél. : 09 72 67 50 85  
Raccordement électricité Tél. : 09 69 32 18 53

## Déchèteries, ordures ménagères et assainissement

Déchèteries intercommunales de Charvieu-Chavagneux et Villette-d'Anthon		
	Horaires d'été Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre 2021	Horaires d'hiver Du 2 novembre 2021 au 31 mars 2022
Lundi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h
Mardi	14h à 18h	14h à 17h
Mercredi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h
Jeudi	14h à 18h	14h à 17h
Vendredi	10h à 12h et de 14h à 19h	10h à 12h et de 14h à 17h
Samedi	10h à 12h et de 14h à 19h	10h à 12h et de 14h à 17h

*Fermées tous les jours fériés*

**Déchèterie de Charvieu-Chavagneux :** Route de Vienne, direction Colombier  
**Déchèterie de Villette-d'Anthon :** Rue des Diamants

## Social et médico-social

### Centre médico-social

2 avenue Paul Chenguelia  
38230 Pont-de-Chérury  
Tél : 04 57 04 29 20

### Pôle social

66 rue de la République - 38230 Pont-de-Chérury  
- Conciliateur : les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> lundis de chaque mois de 9h à 12h (sur RDV) - Tél : 04 72 46 18 30  
- Centre de planification et d'éducation familiale :  
Tél : 04 72 93 90 75 (du lundi au vendredi)  
- CARSAT : permanence mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (sur RDV uniquement au 3960)

### PMI

Tél : 04 78 32 29 59

### Centre médico-psychologique adultes

21 rue Centrale - 38230 Pont-de-Chérury  
Tél : 04 74 83 69 90  
Consultations avec des médecins, psychologues et infirmières. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

### Centre médico-psychologique enfants et adolescents

6 rue des Allobroges - Immeuble Lafayette  
38230 Charvieu-Chavagneux  
Tél : 04 78 32 14 74

### Sécurité Sociale

Tél : 36 46  
Pole social - 31 rue de la Liberté  
38232 - Pont-de-Chérury Cedex  
Ouvert au public :  
du lundi au mercredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h pour renseignements  
Accueil téléphonique de 8h à 17h - CMU sur RDV

### CARSAT

Tél : 3960 ou 09 71 10 39 60

### Caisse d'Allocations Familiales

Tél : 0810 25 38 80  
Adresse postale :  
3 allée des Alliers - 38051 Grenoble Cedex 9  
- Permanences à Charvieu-Chavagneux :  
**Centre social**, rue de la Plaine, tous les jeudis 9h à 12h et de 13h30 à 16h.  
- Permanences à Pont-de-Chérury :  
**Pôle social**, 66 rue de la République, les vendredis de 9h à 11h30  
- Permanences à Chavanoz : **Petit Théâtre**, 16 rue du 11 novembre, les vendredis (semaines paires) de 9h à 12h (fermé en août).

## Associations d'aide à domicile / aide à la personne

### entraide Villettoise à Vilette-d'Anthon

Tél : 04 72 02 46 10

### AASAD (Association d'Aide au Soutien A Domicile Association agréée par l'Etat et en collaboration avec le Conseil Général)

1, rue de la Liberté - 38230 Pont-de-Chérury  
Tél : 09 60 17 98 23 ou 04 72 46 27 87

### ADPA Nord-Isère à Bourgoin-Jallieu

Tél : 04 74 93 85 85 (interviennent sur Anthon)

### Association familiale d'aide à domicile de l'agglomération de Pont-de-Chérury

7 rue Grammont - 38230 Pont de Chérury  
Tél : 04 72 02 35 00



**PARTICULIERS  
COLLECTIVITÉS  
INDUSTRIE**

*Terrassements  
Assainissements  
Aménagements Abords Villas  
Démolition - V.R.D.  
Viabilité lotissements*

93 rue des Mésanges - 38230 Vilette-d'Anthon  
Tél. 04 78 31 26 00 - Mail: vittonsarl@orange.fr - www.vittontp.com

## ■ Urgences

<b>Pompiers</b>	<b>18</b> (d'un poste fixe)	<b>Violences Femmes Info</b>	<b>119</b>
	<b>112</b> (d'un téléphone mobile)	<b>Urgences médicales et SAMU</b>	<b>15</b>
<b>Gendarmerie</b>	<b>17</b> ou le <b>04 78 32 11 31</b>	<b>Urgence dépannage électricité</b>	<b>09 72 67 50 38</b>

## ■ Informations diverses

### Nuisances sonores

Il est rappelé que conformément à l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### www.service-public.fr

Portail de l'administration française : téléchargement en ligne de cerfa (cartes grises, déclaration préalable, demande de permis de construire...), fiches pratiques, annuaire international des sites publics, centre de renseignement, lettre hebdomadaire d'information.



**Travaux Publics  
et Particuliers**

**04 78 31 42 07**

15 Rue Jean Jaurès  
69330 MEYZIEU

ADDUCTION D'EAU  
ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT



**SDG  
MARBRERIE**

Taille de pierre  
Décoration

Tous travaux funéraire  
Organisation obsèques

**04 78 31 49 03**

marbreriesdg@orange.fr  
www.marbrerie-sdg.com



39 Rue des Emeraudes  
38 280 VILLETTE D'ANTHON  
Tél. : 04 72 02 42 73  
Mail : vrs.villettoise@orange.

Spécialiste du redressage et de la Soudure  
Redressage châssis Poids Lourds - Géométrie  
Travaux mécano-soudure sur engins TP  
Soudure aluminium  
Sablage - Peinture  
Fourniture et remplacement Flexibles  
Intervention sur site

Vente matériels - Carrossage - Location Coques

INVEPE France  
REMORQUE GOURDON  
GRUE HMF COX bob ampliner



**CABINET  
BLIN**

**Géomètre-Expert**

Successesseur du Cabinet WALTZ

PLANS TOPOGRAPHIQUES ET FONCIERS - IMPLANTATIONS - NIVELLEMENTS  
ETUDE VRD - LOTISSEMENTS - BORNAGES - COPROPRIETES

47 rue Centrale - B.P. 78  
69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON  
Téléphone 04 78 02 73 98 Télécopie 04 78 02 94 07  
E-Mail : cabinet.blin@orange.fr

# Vincent MULTISERVICE

## SOS TONDEUSE

### 06 01 81 83 07

28 route de Lyon - 38280 Anthon

- Location matériels divers, tondeuses
- Dépannage à domicile, réparation, entretien, matériels de motoculture et tondeuses toutes marques
- Réparation vélos toutes marques et électriques



Mail : [lepargneur.vincent@neuf.fr](mailto:lepargneur.vincent@neuf.fr)

# GIRAUD

Energies

CHAUFFAGE - CLIMATISATION  
PLOMBERIE - SANITAIRE



04 78 32 14 06

COLOMBIER - SAUGNIEU

Jean-Marie IDOUX  
06 60 09 22 01

MAÇONNERIE  
GÉNÉRALE  
TOUS TRAVAUX  
NEUFS ET ANCIENS

ZI des Diamants - 38280 Villette d'Anthon  
[jeanmarieidoux@club-internet.fr](mailto:jeanmarieidoux@club-internet.fr)  
[www.idoux-maconnerie.fr](http://www.idoux-maconnerie.fr)

# Anthony NAPOLY

100 avenue des Cèdres  
38280 Villette d'Anthon  
Tél. 04 78 49 91 83



Charcutier  
Boucher  
Traiteur  
AN

# CRUZ



Auto-Pièces - Dépannage

NOUVEAU :  
Climatisation  
Décalaminage moteur



AIXAM

Enlèvement gratuit  
de véhicules destinés  
à la destruction

Véhicules  
neufs et occasion

DÉPANNAGE 7J/7 - 24H/24  
06 50 02 27 00

VENTE  
PIÈCES DÉTACHÉES  
Neuves et Occasions

Z.A. Les Serpollières - 18, rue des Chênes Verts - 38460 Saint-Romain-de-Jalionas  
Tél. 04 74 18 10 40 - Fax 04 74 18 56 07 - [cruz.auto.pieces.depannage@gmail.com](mailto:cruz.auto.pieces.depannage@gmail.com)

Entretien, réparation véhicules toutes marques, sans permis, utilitaires

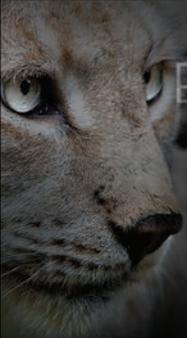
SAS  
JIDELEC

Bruno BARTHEZ

- Installation Dépannage Electrique  
- Particulier - Entreprise  
- Climatisation -

Mail : [jidelecsas@sfr.fr](mailto:jidelecsas@sfr.fr)  
Port. 06 08 60 09 18

5 Rue de la Fraternité  
69330 JONAGE



**ÉLÉGANT  
CONCENTRÉ  
AFFÛTÉ  
SOUPLE**

L'œil de lynx

**ica** IMPRIMERIE  
COURAND  
& ASSOCIÉS

**Impression offset et numérique  
Haut de gamme**  
Tous documents

**Impression et découpe  
Grand format jusqu'à 3,20 m**  
Événementiel - Supports souples  
Supports rigides  
Tous supports jusqu'à 5 cm d'épaisseur

[www.imprimerie-ica.com](http://www.imprimerie-ica.com)

82, Route de Crémieu 38230 Tignieu-Jamezyieu - tél. : 04 78 32 23 19 - e-mail : [ica@imprimerie-ica.com](mailto:ica@imprimerie-ica.com)

CARRELAGE MAÇONNERIE

**CIANCHETTI**  
& fils



**Neuf et  
Rénovation**

[tonino.cianchetti@gmail.com](mailto:tonino.cianchetti@gmail.com)

**Tél. 04 78 32 49 37 Port. 06 98 84 58 82**

6 Chemin de revois 38280 ANTHON



**Boulangerie Pâtisserie  
Chocolaterie**

*Pains au levain  
Viennoiseries au beurre  
Pâtisseries  
Chocolats  
Sandwiches  
Produits Traiteur*

Daniel GENIN  
5 place de l'église 38460 Crémieu  
**04 74 90 98 22**

 VOS AMÉNAGEMENTS POUR DEMAIN

**GUILLAUD TP**  
CANALISATIONS VRD

Au service des collectivités et des privés

- ▶ Canalisations
- ▶ Voirie Réseaux Divers
- ▶ Aménagements hydrauliques
- ▶ Travaux chez le particulier

▶ **EXPERIENCE**  
Présent depuis 40 ans dans le secteur des Travaux Publics.

▶ **PROXIMITE**  
Implanté à St Jean de Bournay, présent à Vienne, Bourgoin, Est lyonnais.

▶ **COMPETENCE**  
Une équipe à taille humaine et opérationnelle.

▶ **REACTIVITE**  
Un service d'astreinte (réseaux et voirie).

Contactez-nous : 04 74 58 68 16  
Consultez notre site : [www.guillaudtp.fr](http://www.guillaudtp.fr)

**GUILLAUD TP** Zone industrielle Pré de la Barre  
38440 SAINT-JEAN DE BOURNAY

NOUS RÉALISONS CHAQUE JOUR UNE GESTION GLOBALE DE VOS AMÉNAGEMENTS

**RAY**  
ASSAINISSEMENT

**TECHNICANA**

Vidange  
Débouchage et curage  
Inspections télévisées

**04 78 32 12 88**



**Frédéric GENIN**  
Agent Général

**réinventons / notre métier**

**Assurance - Placement**

32 av. M<sup>al</sup> Leclerc 38300 BOURGOIN-JALLIEU  
**04 74 28 39 16** - [agence.fredericgenin@axa.fr](mailto:agence.fredericgenin@axa.fr)

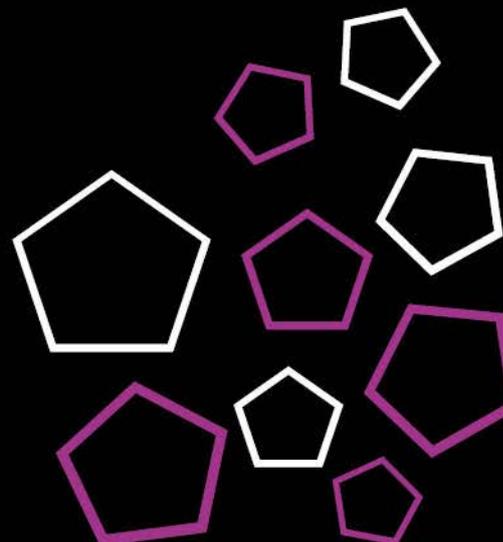
Orias 07013508



# Infinit, Immo

- Achat / Vente
- Location
- Transactions Immobilières

Audrey Da Silva  
Tél: 06 99 42 36 54  
infinitimmo38@gmail.com



[www.infinit-immo.com](http://www.infinit-immo.com) - 123 Av des Cèdres 38280 Villette d'Anthon - Tél 04 78 61 38 36



OUVERT  
7J/7



**04 74 90 42 79**

23 Faubourg des Moulins - 38460 CRÉMIEU

[www.lapizz.net](http://www.lapizz.net)



12 cours Baron Raverat  
38460 CRÉMIEU  
**04 74 90 16 32**

Fermé le lundi.  
Ouvert du  
mardi au dimanche  
à partir de 18h